

Le 17 août 2022

« Par Système de dépôt électronique »

**Me Véronique Dubois**

Secrétaire pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc)  
H4Z 1A2

---

**Objet :** **Dossier R-4110-2019, phase 2**  
*Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2020-2029 du Distributeur / Stratégie de conversion du réseau des Îles-de-la-Madeleine à des énergies renouvelables*

---

Chère consoeur,

Le GRAME dépose par la présente une demande de paiement de frais dans le cadre de la phase 2 du dossier cité en objet.

Le total des frais demandés est supérieur à celui du budget de participation<sup>1</sup> déposé le 13 janvier 2022, notamment en raison de la participation de son analyste et de la soussignée à la rencontre préparatoire du 8 mars 2022, laquelle n'avait pas été prévue initialement. Par ailleurs, le total de la demande de frais ci-jointe est très inférieur au montant maximal du budget de participation (40 000\$) fixé par la Régie dans la décision procédurale D-2022-043<sup>2</sup>.

Le GRAME soumet avoir participé activement au présent dossier par l'analyse de la preuve déposée au soutien de la demande du Distributeur, le dépôt d'une demande de renseignements<sup>3</sup>, d'un rapport (en versions confidentielle<sup>4</sup> et caviardée<sup>5</sup>) ainsi que d'une argumentation finale écrite<sup>6</sup>.

Pour ces raisons, le GRAME demande respectueusement à la Régie de lui octroyer le remboursement des frais demandés.

---

<sup>1</sup> C-GRAME-0021

<sup>2</sup> D-2022-043, par. 37

<sup>3</sup> C-GRAME-0024

<sup>4</sup> C-GRAME-0028

<sup>5</sup> C-GRAME-0027

<sup>6</sup> C-GRAME-0031

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de nos salutations distinguées.

*(S) Geneviève Paquet*

**Geneviève Paquet, avocate**

P.j. (1)

cc. Me Simon Turmel, par courriel (pour le Distributeur)